

ECOLE : MATERNELLE DE GAS

COMPTE-RENDU du Conseil d'école n°1

Date : 14/11/2017 Heure : de 18h30 à 20h

Participants et qualité :

Mme BRACCO, maire de gas

les élus municipaux :

Mme DUTHEIL
Mme FERRU
Mme LABAUNE
Mr DESTOUCHES

L'équipe enseignante, Mesdames :

PORCHER Odile, directrice
LAPORTE Sophie
VAN HAUWAERT Béatrice

Les représentants de parents :

Mme ROLLAND
Mme BENARD
Mme DELAUNAY

Les animatrices des TAP et ATSEMS :

Mme FLEURIOT Armelle

Personnes excusées :

Mme FERANT, Inspectrice circ. de Chartres IV
Mr PICHERY, maire de Houx

Rédacteur du compte-rendu :

Mme PORCHER
Qualité : directrice

ARRIVE LE
- 1 DEC. 2017

ORDRE DU JOUR

Effectifs et structure des classes de la rentrée 2017

Lecture et vote du règlement intérieur

Les rythmes scolaires

Présentation du PPMS attentat intrusion

Point sur les travaux effectués

Les activités à mener au cours de l'année

Compte-rendu de la réunion

I/ Effectifs et structure des classes de la rentrée 2017

Nous avons 82 élèves scolarisés dans l'école répartis comme suit : 16 petits, 35 moyens et 31 grands.

Classe d'Odile Porcher : 16 petits et 11 moyens :27

Classe de Sophie Laporte : 12 moyens et 16 grands :28

Classe de Béatrice Van Hauwaert : 12 moyens et 15 grands :27

La répartition par commune se fait de la sorte :

- 28 enfants pour HOUX
- 31 enfants pour GAS
- 22 enfants pour YERMENONVILLE
- 1 enfant hors commune

II/ Lecture et vote du règlement intérieur

Le conseil d'école prend connaissance du règlement intérieur proposé par Mme Porcher.

Modifications effectuées :

-interdiction des écharpes et foulards à l'école, souvent beaucoup trop longs pour l'enfant et dangereux en cour de récréation. Il est préférable d'avoir un tour de cou.

Un exercice intrusion a été réalisé en début d'année. Les enfants devaient rester assis sans bouger et sans faire de bruit dans l'endroit où ils se trouvaient pendant cinq minutes. Exercice réussi avec succès.

Lors du premier conseil d'école de l'an dernier, Mme Porcher avait demandé qui devait-elle prévenir dans le cas où aucune personne (enseignantes et ATSEMS) n'arrivait à l'heure en cas d'intempéries. Aucune réponse ne lui avait été donnée.

Mme Fleuriot attend aussi une réponse pour savoir si les ATSEMS ont le droit d'accueillir les enfants quand les enseignantes ne sont pas là.

Mme Bracco dit qu'il faut prévenir le SIVOS et la mairie de GAS et si eux aussi sont dans l'impossibilité de répondre, il faut la contacter.

Les enfants du périscolaire de Gas seront gardés par l'animateur.

Mme Ferru va demander au SIVOS si l'accueil des enfants peut-être fait par les ATSEMS.

Après lecture, le règlement intérieur est accepté par l'ensemble du conseil. Il sera distribué aux familles, un coupon sera joint au règlement et devra être signé par les familles pour attester qu'elles en ont bien pris connaissance.

III/ Les rythmes scolaires :

Nous avons remis à l'ordre du jour les rythmes scolaires que nous avons abordés au conseil d'école du mois de juin afin de prendre une décision.

Mme Porcher fait un rappel du sondage réalisé par les parents d'élèves au mois de juin.

73.5% était pour le retour à la semaine de 4 jours, 18.5% à la semaine de 5 jours et 8% sans avis.

Les maires de Yermenonville et de Houx étaient favorables à la semaine de 4 jours mais pour la rentrée 2018.

Mme Bracco dit qu'à ce jour, il n'y a pas d'information de la part de la communauté de communes. Ils aborderont ce sujet lors du comité des maires.

Une cohérence doit avoir lieu entre les 3 écoles : les deux écoles élémentaires, Gas et de Houx/Yermenonville et la maternelle de Gas.

Mr Destouches nous informe que lors du conseil d'école de Houx/Yermenonville, ils ont voté pour le retour de la semaine à 4 jours.

Après vote, le retour de la semaine à 4 jours a été adopté à l'unanimité par le conseil d'école (8 votes pour).

IV / Présentation PPMS attentat/intrusion

Mme Porcher présente le PPMS attentat / intrusion deux solutions sont envisagées : se cacher ou s'enfuir.

Elle a rencontré un gendarme référent en sûreté qui a fait le tour de l'école.

Constat : ce qui a été fait est bien.

Quelques améliorations à faire :

- laisser pousser la haie, replanter des arbustes dans les trous et devant les nouvelles clôtures.
- déplacer la boîte aux lettres du SIVOS qui peut devenir un appui pour passer la clôture.
- que les portes intérieures ferment à clé.

Après l'exercice réalisé en début d'année, nous avons constaté :

- que l'alarme lumineuse serait plus voyante si elle clignotait.
- que les portes ne ferment pas à clé et qu'il faudrait installer un système de fermeture.

Pour s'enfuir de l'école, nous avons pensé à deux solutions :

Sortir en passant par l'école élémentaire ou se cacher derrière la mairie.

Mme Porcher demande si l'accès par la petite porte de la mairie serait possible.

Mme Bracco va la faire remettre en service.

Mme Porcher demande si un appareil qui augmente la puissance du réseau pour les téléphones portables pourrait-être installé afin de pouvoir capter dans toutes les situations.

V/ Point sur les travaux effectués et à venir

Mme Porcher remercie le SIVOS pour les travaux et investissements réalisés (réinstallation du jeu à ressort, ordinateurs et imprimante et tous les travaux liés à la sécurité).

L'équipe enseignante fait part des améliorations à faire suite à des constats qu'elle a observés.

- la sonnerie du visiophone n'est pas assez forte et n'est pas entendue par tout le personnel de l'école car il se trouve tout au fond du couloir. Il faudrait installer plusieurs sonneries. Et très souvent les personnes ne restent pas devant le visiophone après avoir sonné.
- installer une sonnerie entre le portail et la porte d'entrée car si on se trouve enfermé entre les deux , comme cela est déjà arrivé, aucun moyen de signaler sa présence et les portables ne passent pas.
- installer un panneau d'affichage à côté du portail.

VI / Les activités à mener au cours de l'année

Cette année l'équipe enseignante a choisi de travailler sur un thème commun : les émotions

Trois spectacles sont au programme cette année :

Les enfants ont déjà vu le petit chaperon rouge pour aborder la peur (théâtre de marionnettes).

Deux autres spectacles sont prévus : Le magicien des couleurs (les couleurs à travers les émotions) et Poussinet, sortiras-tu de ton œuf ?

Un spectacle de contes sera certainement proposé aux enfants pour Noël.

Elles pensent faire une sortie en fin d'année soit toute l'école soit par classe

Le carnaval aura lieu le samedi matin 7 avril.

Mme Porcher a contacté l'entreprise de recyclage PAPREC afin d'organiser une opération « collecte de papiers ». Une benne sera installée à proximité de l'école pendant une semaine pour venir y déposer toutes sortes de papiers. Le bénéfice de cette opération sera versé à la coopérative scolaire.

Mme Bracco demande le lieu où sera installée cette benne. »

Nous pensions la mettre dans la cour de la mairie ou sur le parking de l'école.

Si elle se trouve sur la voie publique, il faut une autorisation de la mairie.

L'APE « si tu aimes ton école » a organisé une vente de chocolats.

L'assemblée générale de l'APE aura lieu le 21 novembre.

Elle envisage d'autres actions au cours de l'année.

Compte-rendu rédigé par Mme Porcher
Secrétaire de séance Mmes Laporte et Van Hauwaert